

COMPTE RENDU de Conseil d'École
Année scolaire 2017-18

Ecole :
Maternelle communale

Commune : Pronleroy

Date : le 23 /02/ 2018

Horaires : 18h00 – 20 h00

Lieu : Pronleroy

Nom du président : Mme Walkowiak Beaufeist Marie

Nom du secrétaire : Mme Walkowiak Beaufeist Marie

Nom des participants et qualité :

Mme Courtois, PE

Mme Walkowiak Beaufeist, directrice

Mme Benhaya, ATSEM

Mme Beaujard, ATSEM

M Lesueur, président du SIRS

M Bonnement, membre du SIRS

Mme Mebrek, membre du SIRS

Mme Delattre, RPE titulaire

M Delattre, RPE suppléant

Absents excusés :

Mme Quignon, RPE titulaire

Absents :

M Rabussier, maire de Pronleroy

Ordre du jour de la réunion :

- Hygiène et sécurité
- Projet de sortie / kermesse
- Admission en PS
- Perspective pour la rentrée prochaine
- Rappel de horaires bus et école
- Date du Prochain conseil d'école
- Questions diverses

Thèmes abordés et décisions prises :

- 1- Alerte incendie : un exercice a été effectué le 23/02/2018 avec un scénario différent du précédent. Les élèves ont mis 1''30' pour se rendre au lieu de rassemblement qui se trouve dans le jardin à l'arrière de l'école. Certains élèves ont eu des difficultés à descendre les deux marches se trouvant à la sortie des deux classes.

Episode neigeux : 3 jours ont été impacté (du mardi 6 au vendredi 9/02). M Lesueur a organisé l'accueil au mieux en proposant aux familles un accueil périscolaire, avec Mme Benhaya, à la journée pour les enfants de Léglantiers. A Pronleroy, tous les enfants du village étaient accueillis à l'école par les enseignantes et Mme Beaujard. Nous remercions M Lesueur et le service périscolaire d'avoir prévenu les parents de l'organisation mis en place.

Par contre, nous tenons à nous excuser car la cour de Pronleroy n'ayant pas été déneigé par la mairie, nous avons fait de notre mieux pour faciliter l'accès aux familles.

- 2- Projet de sortie : la sortie de fin d'année se fera au parc Chedeville à Mogneville le 05/06/2018. Il y aura 3 activités encadrées et une activité libre.

- Jardinage
 - Landart
 - Parcours aventure
 - Sentier des 5 sens
- } activités encadrées
- activité libre

La sortie scolaire nous coûtera 500 € (pour le parc) et 290 € (bus)

- Date de la kermesse : le 30 juin 2018 à la Neuville Roy. Nous n'avons pas encore d'information sur les horaires.
 - Photos de classe : elles auront lieu le 29 mars au matin.
- 3- Admissions en PS : Compte tenu de l'effectif important de cette année, il n'y aura pas de matinée d'intégration. Les admissions se feront le 20/04/2018 de 17h00 à 19h00. Un passage au préalable en mairie est nécessaire pour procéder à l'inscription et y retirer un certificat qu'il faudra présenter le 20 avril. Ne pas oublier le carnet de santé à présenter le 20/04 aussi.
- 4- Pour la rentrée prochaine, pas de fermeture de classe. Cependant, selon le nombre d'inscription, la répartition actuelle peut être modifiée.
- 5- Rappel des horaires : Nous rappelons aux parents qu'il faut respecter les horaires. Un courrier du syndicat vous se transmis pour vous informer des modalités d'organisation en cas de retard.

Les horaires de l'école : accueil 8h25 - 8h35 jusque 11h50

Accueil 13h10 – 13h20 jusque 16h05

Les horaires du bus : le matin : 8h20 à Léglantiers

Retour : 12h08 à la salle des fêtes et 12h20 à l'école

L'après midi : 13h03 à l'école et 13h06 à la salle des fêtes

Retour : 16h30 à l'école

- 6- Date du prochain conseil d'école : le 29/06/2018

7- Questions diverses :

Q : Certains parents trouvent que Mme Walkowiak Beaufeist est moins disponible que l'année précédente..

R : Je ne suis pas moins disponible que l'an dernier, je demande juste aux parents voulant me parler de me prévenir 24h à l'avance pour que je puisse m'organiser dans ma vie personnelle.

Q : Quand aura lieu l'ouverture du RPC ?

R : (parole à M Lesueur) dépôt du permis de construire le 17 novembre 2017. Contretemps car refus du permis de construire par les ANF, toiture à revoir. Travail actuel sur les modifications à prévoir et à valider en comité de pilotage. Les délais restent sur 12 mois d'exécution. Le planning initialement prévu est serré mais est toujours potentiellement tenable. Le plan de financement est en bonne voie et devra pouvoir être bouclé positivement en mars.

Q : Est- ce que Mme Courtois sera encore présente l'an prochain ?

R : pas de projet de changement

Q : est-il possible de faire le plein de sel pour l'an prochain, pour ne pas glisser dans les marches et au niveau de la descente ?

R : cette partie là de l'accès de l'école est à la charge de la mairie. L'école n'est pas tenue de la saler.

Q : Est il possible de mettre un distributeur de gel hydro- alcoolique dans les halls d'entrée pour que les élèves se désinfectent les mains à la sortie de l'école ?

R : Le gel hydro alcoolique est interdit aux enfants.

Formation et /ou aide sollicitée(s) :

Problèmes soumis à l'équipe de circonscription :

Points qui devront être abordés lors d'une prochaine réunion :

Date de l'envoi : le 19 mars 2018

Signature du Directeur/de la Directrice :

